



Département de l'OISE
Arrondissement de COMPIEGNE
Canton de NOYON
COMMUNE de CAISNES

NBRE DE CONSEILLERS :

en exercice : **15**
présents : **15**
votants : **15**

DATE de CONVOCATION :
30/03/2026

DATE D'AFFICHAGE :
07/04/2026

Délibération n°:
2026 04 03 6

Le maire certifie, en application de l'article L2131-1 du CGCT, que le présent acte est rendu exécutoire le

date de son dépôt en Sous-Préfecture de Compiègne au titre du contrôle de légalité.

* * *

Séance du 03 Avril 2026**OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES A LA COMMISSION DE
CONTROLE DE LA REGULARITE DES LISTES ELECTORALES**

L'an deux mil vingt-six, le 03 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de CAISNES convoqué le 30/03/26 s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Marie-Claude HERIOT, maire.

Etaient présents : Audrey BERTHEMET, Lucie BRUNEL, Didier CHRISTOPHE, Stéphanie DI CREDICO, Véronique DENIZART, Nicole FABRYKA, Jean-Pierre GRIS, Bruno GONCALVES, Martine HAYAMMES, Jean HELWASER, Alain JANSSEN, Marie-Claude HERIOT, Antoine KULA, Jean-Luc PERRIN, Roger RAMELET, formant la majorité des membres en exercice

Absents : -

Martine HAYAMMES a été élue secrétaire de séance.

M

me la Maire propose de passer à la désignation des membres de cette commission comprenant

1 conseiller municipal volontaire (ou le plus jeune)

1 délégué de l'administration désigné par le représentant de l'État dans le département

1 délégué désigné par le président du tribunal judiciaire

Après en avoir délibéré, par un vote à main levée, les membres du conseil municipal ont désigné à l'unanimité les représentants du conseil municipal : Véronique DENIZART, Jean-Pierre Gris, Audrey BERTHEMET.



*Et ont signé sur le registre tous les membres présents.
Fait et délibéré en séance. Pour copie certifiée conforme
A Caisnes le 07/04/2026
Le Maire, Marie-Claude HERIOT*

